

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----++-----
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-----++-----

DECRET N°80-42 du 25 Février 1980.

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des
Mines et de l'Energie, de l'intérim
du Camarade Adolphe BIAOU, Ministre
du Travail et des Affaires Sociales
pour compter du 24 février 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, **PRESIDENT** DU CONSEIL EXECUTIF
NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant Promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980, portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

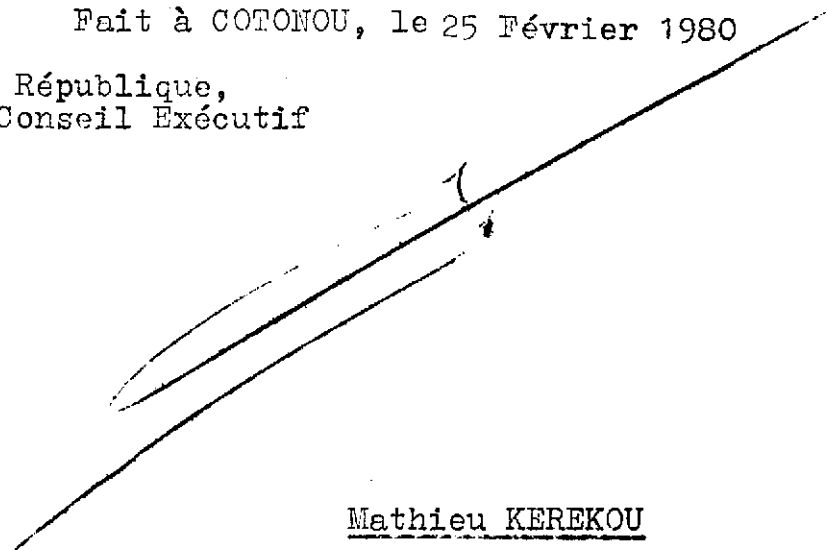
D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 24 février 1980, le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, est
chargé de l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires Sociales,
pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Février 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif
National,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CS 4 CC/PRPB 4 SGG 4 MINE-MTAS/6 Autres Minis-
tères 20 PSD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DJAL-DPE-INSAE 6 IGE et ses Sec-
tions 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB 1.